

Panorama de la bancarisation en France

Vitalie BUMACOV

Chaire Banque Populaire en Microfinance du Groupe ESC Dijon Bourgogne

Résumé

L'exclusion bancaire touche un grand nombre de ménages en situation de pauvreté. Nous avons estimé ce nombre à 1,17 millions ménages en situation de pauvreté, soit 2,67 millions d'habitants.

Cette étude a pour objectif d'investiguer et de présenter l'état de la bancarisation en France à travers l'offre de services financiers aux personnes en situation de précarité financière. Les banques qui gèrent le gros du capital disponible, y compris l'argent investi à but social, ont plusieurs moyens de participer au marché de la microfinance : descendre en gamme pour offrir directement les services, prêter aux IMF, investir dans le capital des IMF ou intervenir par d'autres moyens, mais lesquels?

Le crédit renouvelable, malgré sa mauvaise réputation, se présente comme une solution commerciale à l'exclusion financière. Presque 90% des ménages en situation de pauvreté qui ont un crédit renouvelable, estiment que son obtention a été facile. Ce chiffre est comparable à la perception de l'ensemble des ménages français. Pour les personnes refusées, les IMF comme l'Adie représentent une alternative.

L'exclusion bancaire des entreprises est liée directement à l'exclusion bancaire du propriétaire dans le cas des entreprises individuelles ou les SARL dont les associés sont en situation de pauvreté. Sans garanties, les banques n'interviennent pas. C'est alors les IMF et les collectivités qui financent à l'aide des mécanismes mis en place par l'Etat et l'Union européenne.

Remerciements

Je tiens à remercier le professeur Arvind Ashta, titulaire de la Chaire Banque Populaire en Microfinance du Groupe ESC Dijon Bourgogne et le docteur Laurence Attuel-Mendes, professeur associé et chercheur au sein de la Chaire, pour leur aide et conseils lors de la réalisation de ce papier. Je remercie également M. Thierry Racaud, directeur études et plaidoyer Adie pour la vérification des données concernant l'Adie.

Introduction

Le cercle vicieux de la pauvreté entraîne les gens dans une exclusion sociale et financière. Les services bancaires ne sont pas toujours accessibles aux personnes en situation de pauvreté. Par contre, ces personnes en ont besoin car de l'accès à ces services dépendent la satisfaction des nécessités souvent les plus basiques de la vie quotidienne. La microfinance tente de résoudre le problème de l'exclusion financière par une offre de services adaptée.

Supposés rationnels les choix des consommateurs, si l'offre et la demande de services de microfinance arrivent à se croiser, il y a un marché et donc un surplus du consommateur. Si l'offre augmente, le surplus du consommateur augmente et donc l'utilité totale de la personne en situation de précarité financière augmente. L'inclusion financière contribue alors à la réduction de la pauvreté en aidant les bénéficiaires à mieux faire face aux difficultés de la vie.

Le fait que de nombreuses institutions de microfinance (IMF) dans le monde se soient ouvertes au capital commercial et poursuivent avec succès des objectifs sociaux et financiers simultanément valide la présence des marchés de la microfinance viables. Est-ce que c'est le cas de la France?